

Dans 58 % des écoles on respire un air trop pollué

Exposition des écoles et crèches à la pollution (NO2)



La norme européenne d'exposition* au dioxyde d'azote (NO2) est de **40 µg/m³**

Écoles les plus touchées :

- **École maternelle Breteuil** (113 rue Breteuil): 59 µg/m³
- **École Chabanon** (23 rue Albert Chabanon): 59,09 µg/m³
- **École maternelle Belle de Mai** (2 rue du Dr Léon Perrin), 60,79 µg/m³
- **École primaire la Sauvagère** (243 bd Romain Rolland), 46 µg/m³
- **MAC Pirouettes** (51 bis bd Shloesing) 52,59 µg/m³
- **École maternelle des Dames** (place du Terras), 42,2 µg/m³
- **École maternelle Saint-Joseph Servières** (rue du Capricorne) 54,7µg/m³

* Valeur annuelle à ne pas dépasser pour limiter les effets nocifs sur la santé. Mais même en-deçà, l'absence de risque sanitaire n'est pas garantie
Graphisme : Laurie Gravagna

Un air bien trop pollué aux abords des écoles

Septèmes les Vallons

Le Rove

L'Estaque

16°

15°

13°

7°

8°

Les Goudes

Sorniou



/ PHOTO DAVID ROSSI

NO2 (µg/m³) 0 20 40 60+

Publiée hier par Greenpeace France, cette carte précise ce qu'exposait déjà la fédération L'Air et moi l'an dernier (*La Provence* du 12 avril 2018) : la majorité (58 %) des écoles et des crèches de Marseille sont situées à moins de 200m d'une zone où la pollution de l'air au dioxyde d'azote (NO2) est supérieure au seuil légal. Basée sur les données 2017 de l'organisme d'analyse de la pollution atmosphérique AtmoSud (ex-AirPaca), cette carte veut inciter les Marseillais à mettre la pression à leurs élus. Mais sollicitée par nos soins, la mairie n'a pas, hier, voulu commenter.

Crèche fermée sur la L2

C'est pourtant une question de santé publique : "Les enfants sont plus vulnérables que les adultes. Ils respirent plus vite et inhalent donc plus de polluants, rappelle Greenpeace. Ils sont aussi physiquement plus proches du sol, où la concentration de polluants est plus forte."

Asthme, toux, troubles du développement mental, détérioration de la fonction pulmonaire, risques de maladies cardio-vasculaires à long terme : la liste

des conséquences d'une exposition chronique des petits à la pollution de l'air est "dramatique", souligne Sarah Fayolle, chargée de campagne dans l'ONG. "Si on ne peut pas faire diminuer la pollution près des écoles, alors il faut les déplacer !" lance aussi Victor-Hugo Espinosa, à L'Air et moi.

Au printemps 2018, c'est une crèche, aux Oliviers (13°), que la mairie avait bel et bien fermée. Située en bordure de la L2 nord, les taux d'exposition au NO2 y étaient supérieurs aux 40 µg/m³ réglementaires... avant même la montée en puissance de la rocade. "Il faut accepter de prendre moins sa voiture", proposait hier Yves Moraine, maire des 6° et 8°, l'un des plus exposés au NO2. "Ce n'est pas en changeant les écoles de place qu'on y arrivera", tranchait-il encore, puis coupant court sur le sujet du développement d'une alternative à la voiture. Comme le montre l'ONG, ce sont en réalité bien plus de 200 établissements accueillant des jeunes enfants qui demeurent dans une situation critique : ainsi, à la maternelle de la Belle-de-Mai, rue du Dr Léon-Perrin (3°), le dioxyde

d'azote grimpe à 60,79 µg/m³ ; de 59,4 µg/m³ à la maternelle Breteuil ou de 59,09 µg/m³ à l'école Chabanon. De 46 µg/m³ au primaire de La Sauvagère ou encore 52,59 µg/m³ à la maternelle Saint-Joseph Servières. Autant d'établissements situés non loin d'autoroutes, de rocade, ou simplement de rues très fréquentées. "Inacceptable et illégal", cingle Greenpeace. Selon AtmoSud, en dix-sept ans, les émissions de NO2 n'ont été réduites que de 5 % sur la métropole Aix-Marseille, contre plus de 20 % à Toulon ou Avignon.

"On a 40 ans de retard"

Championne des bouchons, Marseille reste en effet le cancre de la France en termes de déplacements, comme de récentes études l'ont encore démontré : son réseau de transports en commun (bus, métro, tram) ne s'étend que sur 1 129 km soit moins que celui de Thionville (1 235 km), moins de 41 000 habitants ou Brive-la-Gaillarde, moins de 48 000 !

À titre d'exemple, Lyon et ses 500 000 habitants disposent de 3 886 km...

Pour la pratique du vélo,

faute de pistes cyclables (130 km de voies selon la Métropole, mais la moitié moins selon les associations, contre 700 km à Paris), Marseille est aussi tout en bas du tableau. "Sur la mobilité, on a 40 ans de retard", avait d'ailleurs concédé Martine Vassal dans nos colonnes, rappelant avoir lancé un "Agenda mobilité" à 3 milliards d'euros et appuyant différents projets (semi-piétonnisation, extensions de lignes, etc.) dont le financement total reste cependant à trouver. "L'État ne nous aide pas", regrettait la présidente de la Métropole et du Département. Ces deux collectivités se sont engagées auprès de l'État à créer en 2020 une Zone à faibles émissions dans le centre-ville, réclamée par Greenpeace en "mais en urgence".

Avec 48 000 morts par an, la pollution tue désormais plus que l'alcool en France. Un pays condamné par Bruxelles à une amende de 11 M€ pour continuer à exposer sa population à un air pollué.

Delphine TANGUY

dtanguy@laprovence-presse.fr

Retrouvez la carte interactive sur notre www.greenpeace.fr

La Provence

Le seuil réglementaire des 40 µg/m³ d'air y est largement dépassé

RUE BRETEUIL

Échappée d'enfants dans les pots d'échappement

Il faut se serrer contre le mur sale, volets clos, de l'école au moment où sortent les enfants. Le trottoir est étroit rue Breteuil. Les panneaux électoraux et des barrières métalliques sous lesquelles passent les petits pour rejoindre les voitures "garées" sur une file forment une haie précaire. Posée en lisière d'une des rues les plus passantes de Marseille, l'école élémentaire est aussi l'une des plus exposées aux pollutions. "Pre-

mière fois que je regarde le journal télé à midi et j'ai vu le rapport de Greenpeace, remarque Aurélie, maman d'une élève de CM2. Je suis allée voir sur le site internet et j'ai vu que l'école était en rouge. Oui, ça inquiète, mais on est un peu démunis." À côté d'elle, Élodie, qui a entendu parler de l'étude le matin à la radio, râle contre "tout ce qui n'a pas été fait en matière de circulation, de transports, d'isolation de l'école et de

protection des enfants par la mairie et les pouvoirs publics". Aurélie sait pourtant que des demandes ont été faites pour réduire la circulation à une voie, élargir les trottoirs. "Mais rien ne s'est passé." Tandis que filent les enfants, la directrice préfère ne rien dire, n'ayant pas eu de relevés atmosphériques. On devine sur son visage l'agacement et la pression, forte, sur des sujets récurrents.

François TONNEAU

MARS_001